

2.2 L'état initial de l'environnement

ENVIRONNEMENT NATUREL

Le milieu naturel occupe une place importante sur le territoire communal et fait l'objet de mesures d'inventaires et de protection, avec la présence de quatre ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique) de type 1, de la zone Natura 2000 « Etangs et vallées du Territoire de Belfort » et d'un projet d'Arrêté préfectoral de Protection de Biotope. Ces entités représentent un intérêt écologique fort à préserver de l'urbanisation. D'autres composantes naturelles font également partie du paysage communal : le milieu forestier composé de feuillus et de quelques conifères représentant 20% de la superficie totale, de zones humides, ainsi que des haies, vergers et bosquets qui jouent un rôle indéniable dans le maintien de la biodiversité. En outre, le réseau hydrographique est constitué principalement de trois cours d'eau (ruisseaux du Trovaire, de la Clavelière et des Neuf Fontaines) qui traversent la commune d'Ouest en Est.

RISQUES

La commune dispose d'un Plan de Prévention des Risques Inondations du Bassin de la Bourbeuse datant de 2002 qui sera prochainement révisé. Des arrêtés de catastrophes naturelles suite à des événements d'inondations, de coulées de boues et de mouvements de terrain. Le risque de retrait-gonflement des argiles est nul, faible ou moyen, selon la localisation sur le territoire. Le risque sismique est modéré (niveau 3 sur 5).

Le risque industriel et technologique est également à prendre en considération, avec le passage d'un oléoduc de défense, de deux pipelines d'hydrocarbures liquides et de deux canalisations de transport de gaz à haute pression.

ENVIRONNEMENT AGRICOLE

L'activité agricole occupe une place importante dans la commune. La surface agricole utilisée communale (SAU) représente 50 % de la surface totale de la commune. En 2010, la commune compte 5 exploitations agricoles ayant leur siège social à Chèvremont, et 14 exploitants extérieurs viennent exploiter 41% de la SAU communale. L'activité agricole est diversifiée : maraîchage/horticulture, pension de chevaux, centre équestre, élevage de bovins viande en majorité. Deux exploitations pratiquent la vente directe des productions.

La commune présente pour une bonne partie de son territoire des terres agricoles de bonne qualité agronomique.



- Préserver les milieux propices à la biodiversité (ZNIEFF, zone Natura 2000, projet APB, zones humides, boisements)
- Prendre en compte le risque d'inondation
- Principaux corridors écologiques
- Créer des liaisons douces